

Image not found or type unknown



## mon conjoint est expatrié

Par **melarome**, le **25/11/2012** à **13:31**

bonjour

mon conjoint est expatrié pour une durée de 24 mois minimum, je l'accompagne et donc je dois quitter mon emploi: mon employeur peut-il refuser mon licenciement consensuel? s'il le refuse , par quels moyens puis-je obtenir ma prime de licenciement?

merci de votre réponse  
cordialement

Par **youris**, le **25/11/2012** à **15:40**

bjr,  
le licenciement consensuel je ne connais pas.  
il existe la rupture conventionnelle si votre employeur est d'accord ou la démission.  
cdt

Par **P.M.**, le **26/11/2012** à **23:30**

Bonjour,  
Il faudrait voir si Pôle Emploi pourrait considérer cela comme une démission légitime, mais vous devrez respecter le préavis vis à vis de l'employeur et sans indemnité de licenciement...